Communication de délits soufferts.

1 mensaje

Pampero y Yo <jakunai0013@gmail.com> lun., 8 sept. 2025 a las 19:59
Para: Secretariat General De La Mer <sgmer@pm.gouv.fr>, Tribunal Judiciaire de La Rochelle <tj1-la-rochelle@justice.fr>, r-arcachon@douane.finances.gouv.fr, cog.bayona@maec.es, consulat.seville-cslt@diplomatie.gouv.fr

Par la présente, je vous communique, et dénonce que:

1°--- Après avoir mouillé dans la rade de Gibraltar, a côté du Puerto Chico, le samedi 6 au matin. Le Dimanche 7, assis pacifiquement sur la voie publique pour recevoir la charité ils m'approchent deux policiers municipaux de La Línea de la Concepción, agent N° 12328 et son collègue N°8811, en essaiant une identification arbitraire. Ne refusant pas son "invitation" au poste, mais en les expliquant la Loi, ils me séquestrent, et au poste, insultes, moqueries, intimidations, menaces et agressions fisiques (coup de poing au plexo, coup avec le côté de la main sur le cou, cadeau d'un outre agent), lesquels sont commises sous la caméra du post. Heure: entre les 19:30 et les 19:47 du dimanche 7, moment où on m'expulse, ils me suivent 250 mts avec des insultes, menaces de me tomber les dents, etc, choses auxquelles je répondait ironiquement, jusqu'à que a environ 50 mts d'avoir entré sur la Calle Real, l'agent N° 12328 m'a frappé un coup de poing sur les lèvres, (provocant bouger les incisives inférieures), me séquestrent encore, mais cette fois ci, pour m'acuser de résistance à l'autorité ou quelque chose de pareil (alors que l'autorité, le Droit, les pouvoirs et privilèges qui m'ont été concédées sont majeures que les siennes), me faire passer une nuit séquestré aux cellules, le juge ne me libère des que j'ai fait appel au recours Habeas Corpus en l'indiquant les Art. 21.2 et 73.7 de la Convention Internationale sur le Droit de la Mer (vous savez ce que ça veut dire), pour être libéré lundi 8 vers 13:59, et m'empêcher de porter plainte le même jour.

2°--- Que la situation que on me fait subir est techniquement de: réduction en esclavage, torture psicologique par les délits soufferts (commises en groupe organisé, a niveau international et contre les Lois Internationals), lesquels visent à me voler la vie en me volant mon Temps, par le fait de me priver de mes droits économiques, garantisees par l'Art. 22 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et en vertu du laquelle moi, en adulte, vous donne les Ordres suivantes:

--- Fait tout ça qu'il faudra pour me faire bénéficier et jouir réellement (Alba Firma) de mes pouvoirs économiques basiques. Je constate que la grande majorité de délits soufferts par moi ont été commises précisément lors de ma recherche de charité assis pacifiquement sur les trottoirs de beaucoup trop d'endroits pour les avoir connu ne pas en peuvre, mais en mendiant.

--- Fait tout ça qu'il faudra pour arrêter la persécution occulte, la possession démoniaque à dire de certains, et de me faire bénéficier car bénéficiaire, de tous droits, libertés, pouvoirs, attributions qui m'appartiennent des la naissance. Pour y vivre humblement et en paix.

3°--- Que plusieurs des ces délits depuis des années sont publiés sur:
https://archive.org/details/@jakunai

Commandant Jakunai, Capitáine du Navire Français Pampero-Bayonne.
Declaración Universal de Derechos Humanos
Convención Internacional sobre el Derecho del Mar
UCC 1-308
UCC 1-103
TODOS DERECHOS RESERVADOS